

IMPLANTATION D'UN APPAREIL DE STIMULATION MAGNÉTIQUE TRANSCRÂNIENNE RÉPÉTÉE

UN TRAITEMENT INNOVANT POUR TRAITER LA DÉPRESSION MAJEURE

SYNTHÈSE DE PRATIQUE

Une intervention non invasive à l'aide d'une technologie d'avant-garde est offerte en clinique ambulatoire pour traiter la dépression majeure chez les patients n'ayant pas présenté d'amélioration satisfaisante de leur état, suite au traitement d'au moins un antidépresseur. La stimulation magnétique transcrânienne répétée (r-TMS) est l'application d'un champ magnétique pulsé à la surface du crâne du patient. Celui-ci engendre une modification de l'activité cérébrale qui stimule la rémission de l'épisode dépressif sans générer de convulsionⁱⁱ. Ce traitement représente une alternative plus accessible que la sismothérapie et avec très peu d'effets secondaires. Ce projet novateur est implanté en mai 2018 sous la direction du programme santé mentale et dépendance (SMD) du CISSS du Bas-Saint-Laurent (BSL), au Centre hospitalier régional du Grand-Portage, à Rivière-du-Loup. Dr De la Sablonnière et Dr Tremblay sont à même d'observer les résultats positifs. Face à ce constat, la direction est favorable à analyser la possibilité d'offrir ce service dans l'est.

OBJECTIF

Offrir à la population une alternative socialement acceptable à la sismothérapie traditionnelle lorsque la pharmacothérapie s'avère peu efficace.

PROCESSUS ET ACTIVITÉS**Traitement**

Ce traitement est administré en clinique externe et ne requiert aucune anesthésie. Il cible principalement les adultes atteints de dépression majeure mais également d'autres problématiques, notamment les hallucinations auditives et les chocs post-traumatiques. Le traitement est sous la responsabilité d'un binôme : médecin psychiatre et infirmière clinicienne. Les médecins reçoivent une formation spécialisée donnée à Duke University en Caroline du nord aux États-Unis pour développer l'expertise nécessaire à l'utilisation de l'appareil. Ils sont ensuite responsables de la formation des infirmières. L'infirmière est responsable de l'accompagnement du patient et de la supervision des aspects cliniques, incluant l'évaluation des symptômes. Le premier traitement est administré par le médecin tandis que les traitements suivants sont généralement effectués par les infirmières cliniciennes et sous la supervision du médecin, présent dans le département.

Les protocoles de thérapie (nombre et durée des traitements) varient en fonction des besoins cliniques du patient et selon les recommandations du médecin-psychiatre. De façon générale, la première session permet au médecin de déterminer le niveau de stimulation du patient et inclue un traitement. Pour une période de 3 à 6 semaines, le patient peut recevoir jusqu'à 5 traitements / semaine, d'une durée moyenne de 15 minutes. Ensuite, des traitements de maintien pour diminuer le risque de rechute peuvent être prescrits pour une période de 4 à 6 mois.

Ressources humaines et matérielles

Les équipements sont installés à la clinique externe de psychiatrie ce qui permet d'optimiser les ressources physiques et humaines déjà sur place. Le traitement s'ajoute alors à l'offre de services actuels, sans ajout de personnel. La proximité des psychiatres et des professionnels en soins infirmiers permet d'offrir un service rapide, concerté et adapté aux besoins de la clientèle.

Les ressources matérielles pour faire la r-TMS comprennent l'équipement, le remplacement de certaines composantes, les services d'entretien préventif et l'environnement requis. En plus d'une réorganisation interne des locaux, la thérapie requiert un environnement adapté : une salle de dimension minimum 10' par 10', une alimentation en courant de 120 volt 20A ou 230 volt 15A, un transformateur anti-vibration est recommandé et enfin, le port de bouchons ou d'écouteurs est nécessaire.

Cadre d'implantation

Ce projet est initié par la direction des programmes santé mentale et dépendance du CISSS BSL et implique plusieurs directions : direction des soins infirmiers, la direction des services professionnels, la direction des services techniques et la direction logistique et approvisionnement. Le financement pour l'achat de l'appareil provient de la Fondation du Centre hospitalier du Grand-Portage de Rivière-du-Loup et de Bell Cause pour la cause et représente un investissement de 72 000\$.

EFFETS ATTENDUSⁱⁱⁱ

Organisationnel	<ul style="list-style-type: none">• Nouvelle expertise dans l'offre de soins• Rayonnement en lien avec la recherche et l'implantation de bonnes pratiques• Optimisation du bloc opératoire en réduisant le recours à la sismothérapie pour une partie de la clientèle• ↘ taux d'hospitalisation• ↘ coûts d'entretien comparativement à la sismothérapie
Intervenant	<ul style="list-style-type: none">• ↗ options thérapeutiques• Développement de nouvelles compétences• Reconnaissance d'une expertise clinique
Clientèle	<ul style="list-style-type: none">• ↗ accessibilité du traitement• ↘ effets secondaires• ↘ considérable des symptômes• ↗ état général des patients• Très peu douloureux• Satisfaction générale• Disponibilité d'une alternative supplémentaire dans l'offre de services

FACILITATEURS

- Obtention de financement
- Mobilisation du personnel
- Ouverture d'esprit de l'équipe clinique et des soins infirmiers
- Réception favorable de la part des directions
- Séances de formation pour le personnel à la réception de l'appareil par les psychiatres formés
- Plan de communication établi pour optimiser l'implantation et l'encadrement du personnel (explication, rencontres de travail avec échancier)
- Rencontres informatives auprès des directions

OBSTACLES

- Méconnaissance de la technologie qui entraîne une réticence à l'investissement
- Formation à l'étranger des médecins psychiatres (1 semaine sur une base volontaire)
- Délais de livraison du matériel
- Délais occasionnés par l'implication de plusieurs équipes d'intervenants

PERSONNE-RESSOURCE

Claudie Deschênes
Directrice des programmes santé mentale et dépendance,
Répondante des installations de La Matapédia

135, avenue Gaétan-Archambault
Amqui (Québec) G5J 2K5
Téléphone : 418 629-2211, poste 3309
claudie.deschenes.ciassbsl@ssss.gouv.qc.ca

VALIDATION DE LA SYNTHÈSE DE PRATIQUE

Date

-
- ⁱ Pratique prometteuse ou exemplaire sélectionnée par une direction d'un établissement de Santé et Services sociaux : Pratique prometteuse : Expérience novatrice qui semble donner des résultats intéressants. Pratique exemplaire : Expérience novatrice qui a été formellement évaluée par un organisme externe.
 - ⁱⁱ Exercice de cartographie de l'innovation – Implantation d'un appareil de stimulation magnétique transcrânienne répétée (RTMS). Bureau de l'innovation en santé et services sociaux, Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique clinique - Mars 2019, CISSS Bas-Saint-Laurent, 2019, 9 p.
 - ⁱⁱⁱ Les effets perçus sont présentement à l'étude au CISSS BSL et sont ici caractérisés de tendance.

Utilité du document : La fiche synthèse de pratique prometteuse ou exemplaire permet de donner un aperçu général d'une pratique en place dans un établissement de santé et de services sociaux. Les personnes intéressées à obtenir des détails de cette pratique sont invitées à contacter la personne-ressource.

Citation suggérée : Trépanier, M. Fiche synthèse de pratique « Implantation d'un appareil de stimulation magnétique transcrânienne répétée – CISSS BSL », Consortium InterS4, août 2019, <https://consortiuminters4.uqar.ca/>